



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
Service de la biodiversité, de l'eau et du paysage

Corte, le

Le sous-préfet

à

Mesdames et messieurs les membres du
comité de pilotage
(Destinataires in fine)

Objet : Compte rendu du Comité de pilotage local du site Natura 2000 FR9400579 « Monte d'Oro-Vizzavona »
P.J. : 1

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 FR9400579 « Monte d'Oro-Vizzavona » qui s'est tenu le 4 décembre 2018, à la communauté de communes du centre Corse à Corte.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Corte,

Ronan LÉAUSTIC

Site Natura 2000 ZSC FR9400579 « Monte d'Oro-Vizzavona »

Relevé de décisions de la réunion du comité de pilotage du 4 décembre 2018 à la communauté de communes centre Corse à Corte

Ce Comité de pilotage local (Copil) a lieu sous la présidence de M Ronan LÉAUSTIC, sous-préfet de Corte.

L'ordre du jour est le suivant :

Première partie, en présence du collègue des élus et de leurs collaborateurs :

- Désignation du Président du Copil *intuitu personæ* ;
- Désignation de la collectivité territoriale ou de la structure, chargée pour le compte du comité, de conduire la mise en œuvre des documents d'objectifs (Docob) du site.

Deuxième partie, en présence de l'ensemble des membres du Copil :

- Actualisation de la composition du Copil ;
- Présidence du Copil et structure en charge de la mise en œuvre du document d'objectifs : information ;
- Mise en œuvre du Docob : bilan des actions précédentes, rappel des objectifs de gestion du site et réflexion sur le futur programme d'actions ;
- Questions diverses.

Participants :

Prénom - Nom	Organisme - Qualité
Ronan LÉAUSTIC	Sous-préfet de Corte
Xavier POLI	Président de la communauté de communes du centre Corse
Antoine ORSINI	Communauté de communes du centre Corse
Germain PAOLACCI	Mairie de Vivario
Sébastien LECCIA	OEC
Paul André ACQUAVIVA	Ligue montagne Corse FFME, compagnie des accompagnateurs de moyenne montagne de Corse
Gilles PLANELLES	ONF, unité territoriale Vivario-Corte
Sandra GUY	ONF
Stéphane MURACCIOLE	ONF
Eric GUYON	DDTM 2B, unité biodiversité
Sylvain CASTEL	DDTM 2B, unité biodiversité, stagiaire
Olivier RIFFARD	Collectivité de Corse
Violette FOUBERT	CPIE centre Corse
Brice GUYON	DRAAF
Fabrice TORRE	DREAL, SBEP, chef de division biodiversité terrestre
Maud BARREL	DREAL, SBEP, chargée de mission Natura 2000
Laetitia BEJANIN	DREAL, SBEP, stagiaire

1 – Désignation du président du COPIL *intuitu personæ* et de la collectivité porteuse des Docob

Les représentants des collectivités territoriales ont élu M. Xavier POLI président du Copil et ont désigné la communauté de communes du centre Corse en tant que structure en charge de conduire la mise en œuvre du document d'objectifs du site.

La communauté de communes du centre Corse va approuver le portage de la mise en œuvre du Docob par une délibération.

La DREAL rappelle que la communauté de communes du centre Corse, porte la responsabilité de l'atteinte des

objectifs du Docob. Ainsi, la collectivité doit se doter des moyens nécessaires pour réaliser l'animation du Docob soit en régie soit par l'intermédiaire d'un prestataire de service. Les services de l'Etat peuvent l'accompagner dans le montage du dossier de financement de l'animation.

2 – Validation des propositions de modification de la composition du comité de pilotage du site

Afin de tenir compte des évolutions institutionnelles (création de la Collectivité de Corse, création de l'AFB) et de la réforme du schéma départemental de coopération intercommunale, la composition du comité de pilotage du site a été modifiée. Après les avis des membres du Copil, d'autres acteurs sont ajoutés : la ligue montagne Corse de la FFME, les sociétés de canyoning Couleur corse et Alti piani, l'AAPMA centre corse, la société de chasse de Bocognano quand elle sera créée et le groupe chiroptères Corse en tant qu'usagers et socio-professionnels, enfin, la commune de Bocognano en tant que propriétaire.

Les membres du Copil approuvent ces modifications. L'arrêté préfectoral modificatif sera établi en conséquence et diffusé à tous les membres.

3 – Rappel du contenu du Docob et échanges sur les actions déjà réalisées et à venir

Après la présentation de la partie diagnostic du Docob, il est mentionné que la Rosalie des Alpes, insecte saproxylophage (i.e. qui se nourrit de bois mort), n'a pas été recensée sur le site depuis plusieurs années. Le Cerf de Corse est, quant à lui, aujourd'hui bien présent dans le secteur.

Suite aux échanges, il est décidé de ne pas refaire un nouveau diagnostic écologique du site mais d'actualiser les fiches actions. La partie socio-économique du diagnostic est, elle, en revanche, à revoir.

L'ensemble des fiches action du Docob ont été passées en revue et les suites à donner sont pour chaque fiche :

- Action 1.1 : Protection de la biodiversité forestière contre l'incendie : participation à l'étude PRMF et à la mise en œuvre d'un schéma de protection globale à l'échelle du massif

Il faut tirer les conclusions des mesures mises en place (PRMF validée, brûlage dirigé, coupure active au refuge de l'Onda...) et actualiser la fiche action en l'orientant vers la conservation des habitats et des espèces.

- Action 1.2 : Protection de la biodiversité forestière contre l'incendie par des opérations innovantes

Le bilan des actions est à faire et la fiche action doit être actualisée.

- Action 2 : Conservation et amélioration des Pinèdes à pin noir endémique

L'aménagement forestier a été depuis créé, la fiche action est à actualiser.

- Action 3 : Restauration des habitats à Buxbaumie verte

La mousse Buxbaumie verte se trouve sur du bois mort. Des travaux antérieurs ont été réalisés par l'ONF : réalisation exclos pour maintenir la zone en l'état. Il faut orienter la réflexion sur les actions pertinentes à mettre en place (la forêt de sapins pectinés n'est pas un habitat d'intérêt communautaire).

- Action 4 : Conservation des zones humides forestières

Des inventaires sont réalisés par l'ONF depuis 2011. L'aménagement forestier inclus la protection de ces zones humides.

- Action 5 : inventaires complémentaires et suivi scientifique

Des pièges à insectes ont été utilisés par l'ONF. La demande est faite sur les connaissances de l'entomofaune aquatique. Il faut faire le bilan des actions qui ont été réalisées et de leurs résultats et cibler les inventaires en conséquence.

- Action 6 : Gestion d'habitat à chauve-souris du site du fort de Vizzavona

Il y a un réseau d'arbres gîtes à côté de l'accrobranche qui est préservé dans l'aménagement forestier de Bocognano.

Il est conclut que le DOCOB doit être révisé. L'animateur devra actualiser la partie socio-économique du diagnostic avec la réalisation d'entretiens auprès des acteurs socio-professionnels et réaliser des inventaires complémentaires. Enfin, suite à cette phase de diagnostic, conduire des groupes de travail sur les thématiques suivantes : Forêt, Activités de pleine nature, Pastoralisme, inventaires scientifiques.

4 – Présentation sur les contrats Natura 2000 (DREAL)

Laetitia BEJANIN, stagiaire à la DREAL de Corse, présente son travail de synthèse sur les contrats Natura 2000 qui pourraient être mobilisables dans le prochain PDRC. (cf. présentation jointe)

Il est conclut que la communauté de communes du centre Corse va conduire le travail de révision du DOCOB et la tenue des groupes de travail. L'arrêté préfectoral de composition du Copil sera modifié par les services de l'État et l'ensemble des éléments actualisés seront présentés au prochain Copil.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet de Corte,



Ronan LÉAUSTIC

